

Avant-propos

Depuis notre entrée en fonction en septembre 1984, le gouvernement a suivi un programme global, cohérent et crédible de renouveau économique. L'objectif est clair: revitaliser l'économie canadienne et créer des emplois plus productifs et de meilleure qualité pour les Canadiens. Pour atteindre cet objectif, il nous faut des producteurs confiants ainsi qu'une économie efficiente et souple, qui puisse continuer de rivaliser avec l'élite mondiale et la concurrencer sur un pied d'égalité.

La philosophie et les principes de notre stratégie économique étaient exposés dans un *Programme de renouveau économique*, publié en novembre 1984. Nous avons relevé ces défis dans une mesure considérable au cours des trois premières années de notre mandat. Par exemple, nous avons:

- pris d'importantes mesures afin de redresser les finances du pays: le déficit budgétaire a été sensiblement réduit, les dépenses fédérales ont été restreintes, et la hausse excessive de la dette nationale sera ramenée à un rythme comparable à la croissance de l'économie d'ici l'exercice financier 1991-92;
- supprimé d'importants obstacles à la croissance dans le secteur privé: le Programme énergétique national a été remplacé par une politique énergétique axée sur le marché; la réglementation des transports et du secteur financier a été modernisée et rationalisée; l'Agence d'examen de l'investissement étranger a fait place à Investissement Canada, qui a

pour mission d'attirer (plutôt que de décourager) les investissements étrangers; 11 sociétés d'État ont été privatisées et une nouvelle *Loi de la concurrence* a été mise en oeuvre afin de promouvoir un contexte concurrentiel plus sain;

- entrepris une réforme globale de la fiscalité: au cours de la première étape de la réforme fiscale, les taux d'imposition des particuliers et des sociétés sont sensiblement réduits et l'assiette fiscale élargie. À la deuxième étape, l'actuelle taxe fédérale de vente sera remplacée par une taxe de vente multi-stade à large assiette, les surtaxes imposées sur le revenu seront éliminées, les Canadiens à revenu moyen verront leur impôt diminuer davantage, et le crédit remboursable au titre de la taxe de vente sera majoré, payé à l'avance et étendu à plus de foyers.

Ces réalisations ont sensiblement contribué au progrès réalisé dans la solution des problèmes structurels et d'orientation de l'économie Canadienne. En fait, elles ont déjà commencé à exercer un important effet sur la performance de notre économie. Depuis septembre 1984, celle-ci a créé plus d'un million d'emplois, et le taux de chômage est tombé à son plus faible niveau en six ans. Au cours des trois dernières années, aucun autre grand pays industrialisé n'a enregistré de meilleur résultat que le Canada au chapitre de la croissance réelle de la production et de la création d'emplois.